



Fondation
de
France

JOINT ACTION
FOR
FARMERS' ORGANISATIONS
IN WEST AFRICA

PROGRAMME
PROMOTION DE L'AGRICULTURE
FAMILIALE EN AFRIQUE DE L'OUEST

FICHE CAPI PAFAO #87

AU BURKINA FASO

FERME AGROÉCOLOGIQUE ET AUTONOMIE SEMENCIERE PAYSANNE



Entretien avec Bacye Sam Tokoro (Apad Sanguié)

Bacye Sam Tokoro, formateur en agroécologie, est le coordonnateur de l'Association pour une agriculture durable de Sanguié (Apad Sanguié).

Depuis sa création en 2011, l'Apad Sanguié œuvre pour la promotion des pratiques agroécologiques auprès des producteurs de Sanguié. Elle a installé la ferme agroécologique de Réo (Far) qui développe des activités de production et d'adaptation des semences, en vue de l'autonomie semencière des paysans.

Dans le cadre d'un projet porté par :



AIDMR



Apad Sanguié



Terre & Humanisme

Qu'est-ce qui a motivé la production de semences agroécologiques ?

La semence est le fondement de tout système agricole durable. Mais les producteurs ont un accès limité aux semences de qualité. Ils sont dépendants des semences importées, pour la plupart des semences hybrides ou OGM, dont la particularité est leur rapide détérioration et l'impossibilité de les dupliquer. La mauvaise qualité de certaines semences constitue aussi la cause des faibles rendements. C'est donc pour pallier cet ensemble de problèmes, qu'après notre initiation à l'agroécologie par l'association Terre et Humanisme et notre participation à des formations, dont une au Centre agroécologique de production de semences tropicales (Caproset) à Gao au Mali, nous avons décidé de rendre disponibles des semences à la fois pour la production agricole et pour la multiplication.

Comment les producteurs s'approvisionnent-ils en semences la plupart du temps ?

Les deux voies principales d'approvisionnement sont l'achat sur les marchés et l'autoproduction. Les semences disponibles sur les marchés proviennent de laboratoires et sont importées de pays tels que la Chine. Les producteurs qui sont obligés de recourir chaque année à ces semences, n'en sont

pas satisfaits, car leurs qualités laissent à désirer et leur utilisation engendre des coûts annuels supplémentaires liés non seulement à leur achat mais également aux produits phytosanitaires recommandés en association avec elles.

Certains producteurs multiplient, conservent et utilisent des semences paysannes. Mais, ils ne sont pas légions et ne maîtrisent pas les techniques de multiplication, de sélection et de conservation de ces semences pourtant de bonne qualité et dont les différentes variétés tendent de plus en plus à disparaître.

Quelles sont les semences sur lesquelles vous travaillez ?

Nous avons adapté une vingtaine de variétés correspondant à plus de dix spéculations de semences. Nous travaillons surtout sur les semences maraichères, menacées de disparition et pour lesquelles les producteurs éprouvent de grandes difficultés d'approvisionnement. Actuellement, nous diffusons quatre variétés : la tomate, le haricot vert, l'aubergine et la carotte. En dépit des importations de semences OGM, la situation des autres spéculations, les céréales par exemple, est moins critique et bon nombre de paysans autoproduisent leurs semences.



Échantillon de semences produites par l'Apad. © Apad Sanguié

Comment encouragez-vous les paysans à développer leurs propres semences ?

Nous allons à la recherche de semences paysannes auprès des centres experts en multiplication des ressources agroécologiques ou auprès des producteurs qui en conservent. Ensuite, nous passons à la phase de la multiplication puis de la sélection dans notre ferme, à travers l'examen des taux de germination. Ces semences sont ensuite conditionnées puis mises à la disposition des producteurs pour l'utilisation dans leurs exploitations.

L'idée première est de leur faciliter l'accès à des semences reproductibles de bonne qualité, mais aussi de les former aux techniques de production, conservation et multiplication agroécologiques. Nous mettons à leur disposition du matériel et des animateurs, eux-mêmes formés sur ces sujets, pour encadrer leurs activités.



Formation et équipement des agents villageois pour le développement de l'élevage en agroécologie (AVDEA) © Apad Sanguié

En quoi la production et la multiplication de semences répondent-elles aux besoins des producteurs ?

Grâce aux semences reproductibles de bonne qualité et aux formations techniques, les producteurs sont capables d'assurer continuellement leurs productions tout en évitant les dépenses dues à l'achat des semences et des produits phytosanitaires associés. La suppression de ces charges améliore la rentabilité de l'activité de production et les revenus de nos bénéficiaires.

Au-delà de ces aspects, les exploitations respectant les principes agroécologiques sont durables. En effet, ces producteurs ne font plus usage de produits chimiques, engrais ou produits phytosanitaires (pesticides, herbicides, etc.), qui appauvrissent les sols et présentent des risques sanitaires pour eux-mêmes et pour les consommateurs. Ils travaillent dans un environnement sain, mettent sur les marchés des denrées qui ont une bonne renommée et qui s'écoulent très facilement. Les consommateurs sont de plus en plus prêts à payer le prix qu'il faut, s'ils ont l'assurance que les produits sont sans danger pour leur santé. C'est la raison pour laquelle les produits agroécologiques sont très prisés sur les marchés.

La production de semences a-t-elle eu un impact sur la mise en marché des produits agroécologiques?

Nous contribuons au retour de variétés que les consommateurs ne trouvaient plus. De plus, l'offre agroécologique sur les marchés grandit grâce aux quatre cent trente-six producteurs avec lesquels nous travaillons aujourd'hui et qui utilisent nos semences.

En parallèle, nous appuyons l'union provinciale des producteurs agroécologiques de la région. Cette union a vu le jour en décembre 2017, dans le but d'améliorer la mise sur le marché des produits agroécologiques. Nous avons contribué à la définition de la charte de qualité de l'union, à la mise en place de son propre système de certification (auto certification) et à l'élaboration d'une stratégie de commercialisation fondée sur l'installation d'un marché dédié aux produits agroécologiques dans la province, notamment à Réo, et de boutiques relais qui relèvent de l'Apad Sanguié dans les grands centres urbains.

Quelle sera la plus-value de cette stratégie de commercialisation ?

Les producteurs qui désirent vendre à travers ce dispositif devront respecter, depuis le choix des semences jusqu'aux itinéraires techniques, la charte des produits agroécologiques de l'union. Ensuite, ils devront faire certifier leurs produits par cette dernière, ce qui les autorisera à commercialiser sur le marché bio ou auprès des boutiques relais de l'union. La certification est gratuite et permet à l'union de confirmer ou non la conformité des produits d'un de ses membres aux critères établis.

À terme, cette stratégie vise à éliminer les intermédiaires entre les producteurs et les consommateurs. Elle rendrait les produits plus accessibles et améliorerait les revenus des producteurs.

En quoi votre initiative valorise-t-elle le rôle des femmes et des jeunes ?

Du fait de leur accès limité à la terre et aux intrants agricoles, les femmes ont développé des pratiques économes et durables. Elles ont mis en place des systèmes intégrés de production, favorisant des interactions entre les activités. Par exemple, elles utilisent les fientes de volailles ou du compost sur leurs jardins. Elles représentent 40 % de nos bénéficiaires et nous les plaçons au cœur de notre intervention, afin de renforcer leurs capacités. Au-delà des semences et des formations dont elles bénéficient, nous organisons des plaidoyers à l'endroit des hommes pour que ces derniers accordent à leurs épouses une superficie sur leurs exploitations. Le but est que les femmes puissent appliquer les enseignements reçus concernant les pratiques agroécologiques. Pour l'instant, cela fonctionne mais nous n'avons aucune visibilité sur le long terme, car l'homme, en tant que chef de famille, décide de la gestion de son exploitation. C'est fort de cela que nous menons actuellement des réflexions pour définir un accompagnement qui permettra aux femmes de disposer de leurs propres terres.

Un sondage réalisé auprès des personnes impliquées dans le projet révèle qu'environ 70 % d'entre elles ont moins de trente-cinq ans. Nous nous intéressons aux jeunes à cause de l'exode rural qui s'amplifie. Le fait de les initier aux pratiques agroécologiques leur permettra d'installer leur exploitation agricole à moindre coût. Les semences que nous leur apportons ne présentent aucune exigence d'utilisation d'engrais chimiques ou de produits phytosanitaires. En utilisant ces semences et du compost qu'ils peuvent fabriquer eux-mêmes, ils auront des productions commercialisables et rentables.



Réalisation du compostage par les jeunes © Apad Sanguié

Quels obstacles avez-vous du surmonter ?

L'adaptation des semences prend au moins deux ans. Il faut donc un accompagnement continu des partenaires pendant cette phase. Ce sont deux années sans revenu, et sans garantie d'atteindre les résultats escomptés. Il est donc très important de développer dès le départ des partenariats solides, capables d'accompagner le processus jusqu'à son terme.

Ensuite, la disponibilité de l'eau a particulièrement affecté l'initiative. Il est presque impossible de travailler pendant les périodes de sécheresse car les puits tarissent. Face à cela, nous avons acquis avec l'appui des partenaires, des pompes à motricité humaine que nous avons installées sur les puits. Nous avons aussi obtenu un appui de l'Agence française de développement (AFD) à travers un projet avec Terre et Humanisme, en vue de la réalisation de forages.

Quels sont les défis actuels par rapport à la pérennité de l'initiative ?

Le principal défi est l'accès à l'eau, dont la disponibilité est affectée par les conditions climatiques. Or sans eau, il est impossible de développer la production et la multiplication des semences.

À cela s'ajoute l'absence d'accompagnement réel des politiques. En effet, les pouvoirs publics sont plus orientés vers les politiques d'intensification agricole qui recourent aux engrais et autres intrants chimiques afin d'obtenir rapidement des résultats. L'agroécologie n'est pas véritablement soutenue par les autorités publiques. Certaines d'entre elles ne conçoivent d'ailleurs pas que les producteurs produisent eux-mêmes leurs semences et fassent du compostage au lieu d'utiliser des engrais chimiques.

Les préférences alimentaires de certains consommateurs entraînent la disparition de certaines variétés cultivées. Pour diverses raisons, notamment la méconnaissance, des consommateurs sont réticents face à certains produits. Cette situation pourrait être résolue avec des sensibilisations publiques, mais pour l'instant elle suscite le rejet des semences concernées par une partie des producteurs soucieux des exigences des consommateurs.

Enfin, la présence d'intermédiaires qui les séparent des consommateurs pourrait être source de découragement pour les producteurs. Ces intermédiaires revendent les produits agroécologiques à des prix beaucoup plus élevés, ce qui contribue à la flambée des prix des produits sur le marché sans que cela ne profite aux producteurs. Ils constituent de véritables obstacles à l'amélioration des revenus paysans, et par conséquent à la pérennité du système.

L'initiative peut-elle changer d'échelle ?

L'initiative pourrait changer d'échelle grâce à l'essaimage. Notre objectif n'est pas de décupler le nombre des fermes de multiplication de semences. Nous souhaitons partager nos connaissances avec ceux qui le désirent, et les accompagner dans le cadre d'une reproduction du modèle. Celui-ci pourra être adapté selon les besoins de la localité ou de la communauté où il sera implanté. C'est dans cette optique que nous recevons des stagiaires venant du Burkina Faso et d'autres pays, notamment le Mali et la France. Nous espérons que l'expérience acquise lors des stages servira à résoudre les problèmes d'accès aux semences agroécologiques de ces pays et à doter chaque localité d'un centre comme le nôtre pour satisfaire aux besoins des communautés en semences agroécologiques de qualité. Toutefois, dans ce changement d'échelle, les différents acteurs devront examiner avec une attention particulière la question de la disponibilité de l'eau dans la région et celle des partenaires qui accompagneront la phase d'implantation.

Propos recueillis en février 2018 par Yvon Saroumi (Inter-réseaux) et édités par Murielle N'Dah (CFSI)

Pour creuser le sujet :

- Visiter [le site du programme Jafowa](#)
- Outil pédagogique, [Semences et biopiraterie - fiche thématique](#), 2017
- Synthèse, [Défendre les droits des paysannes et des paysans : pour une Déclaration des Nations unies](#), 2018
- Témoignage, [Ibrahim Sarr nous parle des intrants biologiques de la région de Kayes au Mali](#), 2013

Ce projet fait l'objet d'un financement de la part du programme **Joint Action for Farmers' Organisations in West Africa - Jafowa** (www.nef-europe.org/jafowa).

La capitalisation de l'expérience a été réalisée dans le cadre d'une collaboration avec le programme **Promotion de l'agriculture familiale en Afrique de l'Ouest (Pafao)**, porté par la Fondation de France et le CFSI. Ce programme bénéficie de la contribution de la Fondation JM.Bruneau (sous égide de la Fondation de France) et de l'Agence française de développement. Seed Foundation participe également au volet capitalisation du programme. Le Roppa est membre du comité d'orientation et de suivi du programme.



FONDATION JM.BRUNEAU
Sous l'égide de la Fondation de France



RÖPPA
Afrique Nourricière